Le Comité a demandé au général Manson si les sous-marins canadiens à propulsion nucléaire placés sous le commandement du Commandant suprême allié de l'Atlantique de l'OTAN (SACLANT) seraient tenus de participer à la stratégie américaine. Celui-ci a répondu :

C'est une décision qui serait prise par le gouvernement en place. Comme je l'ai dit, nous ne serions absolument pas tenus de suivre la stratégie américaine si le gouvernement du Canada estimait qu'elle n'était pas acceptable dans les circonstances. En adhérant à l'OTAN, le Canada n'est absolument pas obligé de suivre des stratégies qui ne lui conviennent pas.

...Comme ces navires ne sont pas en service et ne le seront pas avant neuf ans, on sait que nous n'avons pas encore conclu d'entente avec l'OTAN ou avec les États-Unis au sujet du commandement, du contrôle et de l'utilisation de ces sous-marins nucléaires.

(3 février 1988, fascicule nº 25:14)

Le contre-amiral Anderson a affirmé que, bien qu'il soit prévu que certains éléments des forces canadiennes deviennent des obstacles dans le cadre d'opérations menées par l'OTAN, ces forces ont pour but d'attaquer les sous-marins soviétiques à mesure que ces derniers essaieront de pénétrer dans l'Atlantique Nord :

...L'important, c'est que même avec ce système en place, c'est une mission qui a été acceptée par le gouvernement canadien et si la tension devait monter, il faudrait que la décision d'engager des forces plus importantes soit prise à nouveau par le gouvernement. Par conséquent, peu importe la mission d'un sous-marin, c'est toujours le gouvernement du Canada qui exerce le contrôle.

Cela dit, à un palier d'alerte donné, nous avons engagé certaines forces auprès du commandant suprême des Forces alliées de l'Atlantique. Après cela, c'est lui qui exerce le contrôle des opérations de nos unités. Cela dit, le sous-marin proprement dit est toujours sous le commandement d'un Canadien, et il est tenu de respecter des directives canadiennes bien précises. Les sous-marins se verraient confier des missions dans le cadre de l'effort des alliés auquel nous contribuons, mais uniquement avec l'approbation du gouvernement canadien.

(ibid., 25:11-12)

## POINTS DE VUE EXTÉRIEURS

M. Ray Creery, président du Comité de recherche des Anciens combattants contre les armes nucléaires, un organisme opposé à l'acquisition de sous-marins à propulsion nucléaire, estime que les sous-marins canadiens